

**CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
RAPPORT ANNUEL 2017**



RAPPORT ANNUEL 2017

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	6
1. Présentation du conseil de quartier	8
1.1 Mandat.....	8
1.2 Territoire	8
1.3 Conseil d'administration	8
1.4 Fonctionnement.....	9
2. Principales activités du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste en 2017	10
1.5 Projet d'embellissement du quartier Saint-Jean-Baptiste par la lutte aux tags, l'art urbain et le verdissement.....	10
1.6 Patrimoine.....	11
1.7 Parc Scott	12
1.8 Le 25 ^e anniversaire du conseil de quartier	12
1.9 Mobilité durable	12
1.10 Travaux d'infrastructures	13
1.11 Hébergement touristique	14
1.12 Conférences organisées par le conseil de quartier	14
1.13 Visibilité du conseil de quartier	15
1.14 Liens avec la Société de développement (SDC) Faubourg Saint-Jean	16
1.15 Représentation au comité de vigilance des activités portuaires	16
1.16 Projet de loi 122 et projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme	17
1.17 Révision du schéma d'aménagement de développement de Québec.....	17
3. Présentations par des professionnels de la Ville, des organismes, et des citoyens.....	18
1.18 Présentation de M. Slavko Sebez sur la qualité de l'air (17 janvier 2017)	18
1.19 Présentation des rénovations de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste (17 janvier 2017).....	18
1.20 Présentation du projet « Récoltes Urbaines » (7 février 2017)	19
1.21 Présentation du projet de modification du PPU de la Colline Parlementaire (7 mars 2017)..	19
1.22 Présentation du projet de Spot en Haute-Ville	19
1.23 Consultation en amont sur le contingentement des restaurants et des bars (14 juin 2017)..	20
1.24 Projet immobilier au 500 rue Saint-Jean (ancienne boucherie Bégin) 13 décembre 2017....	20
4. Activités de représentation des membres du conseil d'administration et appuis.....	21
5. Questions du public aux assemblées du conseil de quartier	22
6. États financiers 2017	23
7. Annexes.....	25

Mot du président

Au nom du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, j'ai le plaisir de vous présenter son rapport d'activités pour l'année 2017. L'avenir du développement du quartier Saint-Jean-Baptiste réside dans notre projet d'écoquartier urbain, une vision de notre développement promue activement depuis 2012. Sans contredit, il s'agit de l'outil correspondant le mieux aux besoins et aux attentes des résidants et des commerçants du quartier. Cette année encore, le conseil d'administration a, par diverses actions et activités, posé de nouveaux jalons pour que tous les usagers du quartier adhèrent à ce projet autant pour maintenir la qualité de vie dans notre quartier que pour conserver la possibilité de s'exprimer sur cette qualité de vie.

À titre d'exemple, nous avons contribué à la préparation de mémoires sur les lois 109 et 122. Nous avons déposé des mémoires sur le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec et sur la mobilité durable. Citons aussi la création d'un comité aviseur devant accompagner le seul représentant-résidant au comité de travail sur l'hébergement touristique que la Ville de Québec a mis sur pied. Enfin, nous avons eu un avant-goût des nouvelles rues conviviales avec la réalisation du réaménagement de l'avenue de Salaberry, de la rue Saint-Jean et de l'avenue Turnbull.

Évidemment, nous avons continué à suivre de très près le dossier de la future vocation de l'église Saint-Jean-Baptiste mené par le groupe bénévole Espace Solidaire. Tout comme nous nous sommes intéressés aux travaux de rénovation de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste à l'église St Matthew qui, fermée le 7 novembre 2016, a rouvert ses portes à la mi-juin 2017. Nous avons collaboré avec des organismes du milieu, participé à des colloques et des conférences. Ces actions, que nous avons menées durant l'année 2017, ne sont que la pointe de l'iceberg des multiples interventions dans plusieurs dossiers grâce à la participation des membres du conseil d'administration et d'autres bénévoles, membres de nos comités de travail. Plus que jamais, nous croyons que le maintien de la qualité de vie dans le quartier est possible tout en préservant notre mixité sociale, notre patrimoine bâti et notre mixité des usages. Depuis les débuts du conseil de quartier, ce sont les résidants du quartier qui ont su porter à notre attention les forces et les faiblesses de ce dernier ou encore les améliorations pouvant être apportées. En somme, ils proposent les solutions aux problèmes survenant dans Saint-Jean-Baptiste. C'est pourquoi nous les encourageons à s'approprier notre démarche d'écoquartier et, surtout, à y participer. Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a poursuivi ses actions en collaboration avec les groupes-citoyens de notre quartier (particulièrement le Comité populaire, l'Assemblée de fabrique de Saint-Jean-Baptiste, le Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste, ReGénération Bon-Pasteur, le groupe Espace solidaire et la SDC Faubourg Saint-Jean) et nos collègues des autres quartiers centraux de l'Arrondissement La Cité-Limoilou et de la Ville de Québec. Ces collaborations ne peuvent qu'être profitables pour notre communauté.

En 2018, nous poursuivrons notre travail autour des graffitis et du verdissement (la canopée actuelle de notre quartier est de 10%). La réouverture, pour amendement, du Programme particulier d'urbanisme pour le secteur de la colline Parlementaire, le premier à avoir été fait à Québec, en 2009. En effet, cette révision nous a permis de réaffirmer, verbalement et par écrit comme toujours, nos valeurs en matière d'aménagement urbain en lien avec notre vision d'écoquartier.

En terminant, je remercie tous les bénévoles du conseil de quartier qu'ils soient membres du CA ou citoyen(ne)s pour leur implication. Tous mes remerciements à notre conseillère municipale Mme Anne Guérette (district Cap-aux-Diamants) qui a travaillé avec nous pendant plusieurs mandats. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau conseiller du district Cap-aux-diamants, M. Jean Rousseau. Enfin, je remercie Daniel Leclerc, notre conseiller en consultations publiques, et Catherine Doré, notre secrétaire de réunion, pour la qualité de leur travail, l'un nous facilitant la tâche, dans le cadre de notre mission, en nous guidant à travers les méandres de l'administration municipale, et l'autre réussissant à donner un sens à nos discussions et à nos propositions. Saint-Jean-Baptiste, à vivre et à partager.

Ce qui est bon pour nos résidants est bon pour tous les autres usagers du quartier, qu'ils soient commerçants, travailleurs, visiteurs ou touristes étrangers. Nous continuerons à offrir à tous un quartier authentique avec une qualité de vie toujours améliorée.



Louis Dumoulin,

Président du conseil d'administration

1. Présentation du conseil de quartier

1.1 Mandat

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (ci-après « CQSJB ») est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Il a été créé en 1993, ce qui en fait le plus ancien conseil de quartier de la Ville de Québec avec le conseil de quartier du Vieux-Limoilou. Tout comme les autres conseils de quartier, le mandat du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est de permettre à la population d'exprimer son opinion et ses idées sur des projets qui touchent son environnement et sa qualité de vie. Il recueille les opinions des gens qui habitent ou travaillent sur son territoire, afin que les décisions et actions de l'Arrondissement et de la Ville répondent davantage aux besoins du quartier. Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste constitue un lieu de rencontre où la population a le pouvoir d'agir pour créer un milieu de vie à son image. Il est le palier le plus proche de la population résidante et il travaille pour le mieux-être de toutes et de tous en lien direct avec l'élu(e) du district Cap-aux-Diamants, district auquel appartient le quartier Saint-Jean-Baptiste. Les sujets suivants sont régulièrement à l'ordre du jour des réunions du conseil : aménagement urbain et gestion du territoire, habitation, environnement, patrimoine, développement économique et commercial, circulation et stationnement, loisirs, culture et vie communautaire et sécurité publique.

1.2 Territoire

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste est composé de la population qui l'habite et qui travaille dans le faubourg Saint-Jean et le faubourg Saint-Louis, incluant une partie de la colline Parlementaire. En 2016, le quartier Saint-Jean-Baptiste comptait 10 262 habitants. Il s'agit d'une augmentation de 4,7% par rapport à 2011. Le quartier couvre un territoire de 0,68 km², dont les limites sont approximativement : le cap de Québec au nord, l'avenue De Salaberry à l'ouest et l'avenue Honoré-Mercier à l'est ainsi que la Grande Allée au sud. Le secteur de la colline Parlementaire a subi depuis les années 70 de profondes transformations structurelles qui en ont changé radicalement le visage. On y remarque une grande diversité des activités économiques, institutionnelles, communautaires, sociales, culturelles et touristiques. Par contre, le faubourg Saint-Jean a conservé une homogénéité architecturale et urbaine qui lui donne son statut patrimonial renforcé par la présence de plusieurs monuments historiques classés tant au provincial qu'au fédéral. La situation géographique du quartier Saint-Jean-Baptiste au centre-ville de Québec lui a attiré une mixité de population tant au point de vue social, éducatif qu'économique.

1.3 Conseil d'administration

Onze membres voient au bon fonctionnement du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre sièges sont réservés aux hommes qui résident dans le quartier. Ces huit personnes sont élues pour un mandat de deux ans.

Trois sièges sont réservés à la cooptation, car il est possible d'intégrer des administrateurs ou administratrices par cooptation jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle pour des dossiers particuliers. Ces personnes doivent résider dans le quartier ou représenter un établissement situé dans le quartier. L'élu du district électoral desservant le quartier est également membre du conseil d'administration, mais n'a pas de droit de vote.

Au 31 décembre 2017, le conseil d'administration du CQSJB était composé de :

- M. Fabien Abitbol, administrateur
- M. Francis-Olivier Angenot, administrateur
- Mme Danielle Beaudoin, secrétaire
- M. Jean-Nicolas Bouchard, administrateur
- M. Louis Dumoulin, président
- M. Charles Gosselin-Giguère, administrateur
- M. Michel Hallé, vice-président
- Mme Natalia Koroleva, administratrice
- M. Damien Morneau, trésorier
- Mme Veronique Samson, administratrice
- Mme Laurie Vallières, administratrice

Sans droit de vote

- M. Jean Rousseau, conseiller municipal du district électoral du Cap-aux-Diamants

Personnes-ressources

- Mme Catherine Doré, secrétaire de rédaction
- M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au service de l'interaction citoyenne

Mme Claudia Audet et Mme Karine Hardy, administratrice et secrétaire ont quitté le CA en 2017. M. Guillaume Fortin a démissionné de ses fonctions de secrétaire de rédaction.

1.4 Fonctionnement

Le CQSJB se réunit tous les mois en public sauf en juillet et en août où il fait habituellement relâche. Les assemblées traitent les dossiers permettant la mise en œuvre du plan d'action, les demandes des citoyens, les consultations publiques ainsi que tout dossier jugé pertinent par le conseil d'administration. Les réunions du conseil, les assemblées générales et les consultations publiques se tiennent habituellement au Centre culture et environnement Frédéric Back, situé au 870, avenue De Salaberry. Les dates des assemblées du conseil sont publiées sur le site Web de la Ville de Québec par le biais du lien suivant www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier. Il est également possible d'obtenir confirmation de la tenue d'une assemblée et les coordonnées de celle-ci en utilisant la ligne d'information automatisée de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou en composant le 311. Le conseil de quartier tient aussi une page Facebook. Il est possible de s'y abonner pour être tenu informé des activités organisées par le conseil.

2. Principales activités du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste en 2017

Le CQSJB s'est réuni à dix (10) reprises en assemblées ordinaires, quatre (4) fois en assemblées spéciales et une (1) fois en assemblée générale. Le 4 avril 2017, vingt-huit (28) personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle et à la présentation des aménagements des rues Saint-Jean, Salaberry et Turnbull.

Au cours de l'année 2017, le CA a travaillé sur différents dossiers tels que : l'embellissement par la lutte aux tags, l'art urbain et le verdissement, l'hébergement touristique, le projet de loi 122, la mobilité durable et plusieurs autres. Le plan d'action 2016-2019 et la Vision 2040 servent de guide aux actions du conseil de quartier (voir ANNEXES).

1.5 Projet d'embellissement du quartier Saint-Jean-Baptiste par la lutte aux tags, l'art urbain et le verdissement

En 2017, le comité d'embellissement a été renouvelé aux deux tiers: à la suite du départ de Pauline Guyomard fin 2016 et à celui de Claudia Audet début 2017, Damien Morneau et Laurie Vallières ont rejoint ce comité à l'issue de l'assemblée générale annuelle d'avril 2017.

Mais le prêt de trousse de nettoyage (initié en 2015 par le comité, repris depuis 2016 par l'arrondissement), les corvées de nettoyage (en collaboration avec le comité pour l'une des rues), et le concours d'embellissement ont été renouvelés, ce concours s'accompagnant cette fois d'un concours de photographies.

Trousses de nettoyage:

Cette année encore, les trousse de nettoyage étaient disponibles dans quatre quartiers, dont Saint-Jean-Baptiste. Notre quartier bénéficiait d'une entente particulière avec la Quincaillerie Saint-Jean-Baptiste, qui fournissait les produits, alors que dans les trois autres quartiers -qui ne disposent pas de quincaillerie- les achats étaient faits ailleurs. 81 emprunts ont eu lieu dans l'ensemble des quatre quartiers (contre 88 en 2016).

Corvées de nettoyage :

Dans la partie résidentielle du quartier, Graff'Cit  a retenu l'une des deux suggestions du comité. La rue Saint-Gabriel a donc fait l'objet d'un nettoyage le 15 août, avec blocage complet de la circulation et interdiction du stationnement. Dix-neuf  difices vandalis s ont  t  rep r s et quatorze contrats de nettoyage obtenus (un refus, quatre sans r ponse). Sur 172 graffiti s comptabilis s, 131 ont pu  tre nettoys s, repr sentant 650 pieds carr s.

Dans la partie commerciale du quartier, Graff'Cit  s'est occup  de la rue Saint-Jean le 11 juillet. Trente-trois  difices vandalis s avaient  t  rep r s, mais seuls dix-huit contrats de nettoyage ont  t  obtenus (aucun refus, douze sans r ponse, et deux propri taires annon ant qu'ils allaient s'en charger eux-m mes). Sur les 275 graffiti s r pertori s, 170 ont pu  tre enlev s dans la journ e, repr sentant 1075 pieds carr s.

Nettoyage hors corvée:

Saint-Jean-Baptiste est le deuxième quartier le plus vandalisé de l'arrondissement, en fonction du nombre de graffitis repérés. Il est toutefois le premier quant au nombre de graffitis nettoyés. 873 des 2811 graffitis recensés dans notre quartier ont pu être nettoyés durant la saison 2017, soit 31,06%. À titre de comparaison, 866 graffitis ont été enlevés dans Saint-Roch, qui en comptait 3354 (soit 26% de réussite dans le quartier le plus vandalisé).

Montcalm, cinquième quartier le plus vandalisé de l'arrondissement avec 637 graffitis, a eu un taux similaire au nôtre pour ce qui concerne le nettoyage de 202 graffitis (31,7%). Le taux de nettoyage moyen dans l'arrondissement est de 25,6% (11941 graffitis relevés, 3059 enlevés).

Concours:

En 2017, en parallèle du concours d'embellissement destiné aux résidents du quartier, le comité a organisé un concours de photographies réservé aux amateurs, mais ouvert à tous les résidents de la Ville de Québec.

Plus de dix commerçants ont accepté de contribuer à ces concours, en offrant des bons d'achat en totalité ou en partie, le reste étant aux frais du conseil de quartier.

Cette participation en hausse des commerçants a permis d'obtenir des prix deux fois plus élevée pour les quatre lauréats du concours d'embellissement (750\$, incluant la participation du Conseil), tout en mettant en jeu 170\$ pour le concours photo (un prix de 110\$ et un autre de 60\$).

Composition:

Au 31 décembre 2017, le comité responsable de l'embellissement et du verdissement se composait de Fabien Abitbol, Damien Morneau, et Laurie Vallières.

1.6 Patrimoine

La rénovation de la Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste située dans l'église St Matthew s'est accompagnée d'un changement de nom décidé par la Ville de Québec par l'intermédiaire de son comité de toponymie. Le CA du conseil de quartier a cherché à préserver le plus d'acquis possible en demandant à la Bibliothèque de Québec de citer les toponymes originaux du site, c'est-à-dire église St Matthew et enclos paroissial St Matthew, dans ses communications et dans son affichage en respect avec le legs de la communauté anglo-protestante. L'enclos paroissial St Matthew, église et cimetière, a été classé monument historique en 1978. Comme les liens entre Claire Martin et le quartier Saint-Jean-Baptiste sont peu connus, le CA du conseil de quartier a demandé au comité de toponymie l'installation d'une plaque épigraphique dans le quartier rappelant ces liens à l'endroit où elle fut résidente du quartier, soit chez ses grands-parents maternels.

Compte tenu de la position stratégique de la bibliothèque dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et tout particulièrement la rue Saint-Jean, artère commerciale de départ du chemin du Roy reliant Québec à Montréal à partir de 1734, et compte tenu de son très haut taux de fréquentation par les touristes et les résidents, le CA du conseil de quartier, par sa résolution CA-17-59, a demandé à la Bibliothèque de Québec d'ajouter des heures d'ouverture supplémentaires à celles déjà ajoutées à la suite des travaux pour répondre aux besoins de la clientèle touristique grandissante et donner plus de services à la population résidente.

Le 2 mai 2017, par sa résolution CA-17-37, le CA a demandé à la Ville de Québec de s'assurer de la disponibilité en tout temps des outils d'interprétation traditionnels et technologiques de l'enclos paroissial St Matthew. Après avoir reçu des informations comme quoi la Ville travaillait à une solution alternative pour ramener le système d'interprétation, le CA a adopté la résolution CA-17-53 saluant les efforts de la Ville.

Le CA du conseil de quartier, qui suit de très près l'évolution du dossier de la requalification de l'aile (toujours propriété du Gouvernement du Québec) abritant la chapelle (classée monument historique au niveau provincial depuis 1975) de l'ancien couvent du Bon-Pasteur, a adopté une résolution appuyant le comité ReGénération Bon-Pasteur pour une activité de promotion incluant l'ouverture au public de la chapelle historique.

En cours d'année, le CA a été informé que la brochure « Histoire de raconter - Le faubourg Saint-Jean » préparé par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou serait en rupture de stock. Par sa résolution CA-17-54, le CA a demandé de participer à la révision du texte qui mériterait une mise à jour. La Ville a informé le CA qu'elle ne procéderait pas à une révision d'une nouvelle réédition, mais qu'elle offrait une réimpression de mille (1000) copies. Le CA a accepté cette proposition par la résolution CA-17-82.

Préoccupé par l'avenir de l'église Saint-Jean-Baptiste, le CA du conseil de quartier a accédé à la demande de partenariat financier pour l'impression de la dernière publication du comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste sur les trésors artistiques contenus dans cette église classée monument historique depuis 1991 en plus d'y mettre un résumé de toutes ses expositions depuis 1999.

Cette demande a été présentée par M. Louis Dumoulin qui est également le représentant du conseil de quartier au sein du groupe Espace Solidaire qui est mandaté par le propriétaire pour trouver une nouvelle vocation au bâtiment. M. Dumoulin est également représentant du conseil de quartier au sein du comité du patrimoine Saint-Jean-Baptiste. Rappelons qu'un projet de carrefour de la généalogie de l'Amérique francophone a été mis de l'avant, mais celui-ci est en mode « attente » à la suite de la création du comité Porter.

1.7 Parc Scott

Le 7 novembre 2017, le CA a adopté la résolution CA-17-78 demandant à la Ville de modifier l'affichage aux abords des aires de jeux du quartier après avoir constaté que l'affichage du parc Scott concernant la présence de chiens dans l'aire de jeux n'est pas conforme au Règlement sur les animaux domestiques R.V.Q 1059. En date du 31 décembre 2017, aucune réponse n'avait été reçue.

1.8 Le 25^e anniversaire du conseil de quartier

Le CA a décidé de souligner le 25^e anniversaire de la création des conseils de quartier à Québec, et tout particulièrement, les deux premiers qui ont fait partie de la phase expérimentale de 1993 à 1999, les Conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste et du Vieux-Limoilou. M. Dumoulin a pris contact avec son vis-à-vis pour préparer des événements pour souligner 25 ans de participation citoyenne.

1.9 Mobilité durable

Le comité de mobilité durable, piloté par Véronique Samson, s'est impliqué à plusieurs niveaux cette année. Tout d'abord, une personne du comité a assisté à la Table de concertation vélo à 3 reprises durant l'année (27 mars, 8 mai et 2 octobre) où divers sujets ont été abordés : la Vision

vélo de la Ville de Québec, la Vision Zero, des outils cartographiques en mobilité durable, les corridors scolaires, etc.

Le comité de mobilité durable a également déposé un mémoire à la Ville de Québec dans le cadre de la consultation sur la mobilité durable à Québec et a présenté le mémoire à la Ville.

Finalement, le comité a participé à un projet de développement de parcours piétons dans le quartier en collaboration avec la SDC du Faubourg Saint-Jean. <http://quartiersjb.com/parcours/>

Le projet consistait à sonder les citoyens du quartier par un sondage Survey Monkey afin de cibler les différents secrets du quartier : murales préférées, restaurants préférés, parcours d'entraînement, plus belles vues, etc. À partir des résultats du sondage, la SDC et le comité ont réalisé diverses rencontres afin d'épurer les résultats et de créer des parcours thématiques. Par la suite, la cartographie des parcours a été réalisée par le comité, la SDC et les graphistes du site Internet. Les parcours ont été publiés et publicisés sur le site de la SDC.

1.10 Travaux d'infrastructures

Le 17 janvier 2017, le CA a résolu de demander à la direction du Service de Planification, Coordination et d'Aménagement du Territoire et de l'environnement de la Ville de Québec une rencontre avec Mme Diane Bouchard, chargée de projet, pour que celle-ci explique au CA et à la population les travaux de réaménagement qui seront réalisés en 2017 sur une partie de la rue Saint-Jean et de l'avenue Turnbull.

Le 14 février 2017, le CA recevait une réponse à la lettre transmise le 12 octobre 2016 au *Service de l'aménagement et du développement urbain* confirmant qu'à la suite de la consultation tenue le 21 septembre 2016, le projet de réfection de l'avenue Turnbull serait bonifié notamment par les éléments suivants :

- Gonflements de trottoirs à chaque intersection à partir du boulevard René-Lévesque;
- Bandes cyclables réservées;
- 21 arbres et 250m² de bande végétale.

Lors de l'assemblée annuelle du 4 avril 2017, à la suite de sa demande formulée le 17 janvier 2017, le conseil de quartier a bénéficié d'une présentation de la part de représentants de la Ville concernant d'une part le concept final d'aménagement des rues De Salaberry, Turnbull et Saint-Jean et d'autre part la planification de ces travaux et les mesures mises en place pour réduire leur impact sur les résidents.

Le CQSJB estime que son souci de tenir la population informée a certainement incité la Ville à tenir une première Séance d'information de la Ville du 26 avril 2017 sur les changements apportés à la circulation et au stationnement lors des travaux de réfection de la chaussée et des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Saint-Jean, la côte de Salaberry, et l'avenue Turnbull, lesquels étaient prévus de mai à novembre 2017.

Soulignons qu'une autre séance d'information a été organisée par la Ville le jeudi 4 mai 2017 sur l'aménagement d'un lien cyclable entre la côte Badelard et Turnbull en empruntant les rues Laviguer et Philippe-Dorval.

1.11 Hébergement touristique

En 2016, lors de son assemblée générale annuelle, le CA avait tenu un atelier participatif sur le thème de l'hébergement touristique. À la suite de cette consultation citoyenne, le CA a adopté une résolution demandant de maintenir une nette dominance de la fonction résidentielle dans les secteurs résidentiels tout en permettant la location de logements à des fins touristiques sur la rue Saint-Jean assortie de mesures de contingentement.

En 2017, ce dossier est demeuré d'actualité et une assemblée spéciale de consultation sur les résidences de tourisme et le contingentement sur la rue Saint-Jean a été tenue. Celle-ci a eu lieu le 14 juin en présence de plus de 40 personnes. Plusieurs personnes se sont exprimées lors de cette assemblée démontrant que les opinions sont partagées à ce sujet. Une représentante de la Ville de Québec a mentionné qu'une réflexion a été entamée par l'administration à ce sujet.

Au cours de l'automne, la Ville de Québec met sur pied un groupe de travail sur l'hébergement touristique dont un seul membre représente les citoyens. Afin d'appuyer ce représentant, le CA initie, à la suggestion de M. Louis Dumoulin, la création d'un comité aviseur composé de représentants des conseils de quartier du Vieux-Québec, du Vieux-Limoilou, de Saint-Roch et de Saint-Jean-Baptiste ainsi que de groupes communautaires. Ce comité s'est réuni à de nombreuses reprises depuis sa création et continue son travail en 2018.

1.12 Conférences organisées par le conseil de quartier

Le conseil d'administration du CQSJB a proposé une vision d'écoquartier urbain à ses membres en 2012. En vue d'ouvrir un dialogue avec les membres du conseil de quartier sur plusieurs des caractéristiques et composantes d'un écoquartier, et ce, avant de proposer une consultation publique, le conseil d'administration a mis en place, depuis 2013, des séries de conférences-ateliers.

Celles-ci ont été à ce jour un excellent outil pour le conseil de quartier de se rapprocher des résidants, pour les informer et pour débattre des grands enjeux de l'heure. Il s'agissait de thèmes intéressants non seulement les résidants du quartier Saint-Jean-Baptiste, mais également ceux des autres quartiers centraux de la Ville de Québec. En 2017, 4 conférences ont été présentées.

La première conférence de l'année 2017 s'est tenue le 11 janvier sur le rôle du développement durable dans l'attractivité touristique. Le président du conseil de quartier et la conférencière ont tenu une entrevue à CKRL à ce sujet et sur le projet d'écoquartier. L'enregistrement est disponible ici : <http://www.ckrl.qc.ca/2017/01/12/saint-jean-baptiste-le-projet-decoquartier-bien-vivant/> Québec et le quartier Saint-Jean-Baptiste font partie des cas étudiés par Mme Maryse Boivin dont la conclusion est que les activités et les aménagements doivent être faits pour les résidants et non pour les touristes. C'est le « mix » résidants, territoire, animations et aménagement qui va créer cette expérience unique que recherchent les touristes.

Le 8 juin, le conseil de quartier a invité l'équipe de recherche d'Owen Waygood, professeur à l'école supérieure d'ATDR de l'Université Laval, représentée par M. Sébastien Mackey, pour présenter le résultat de leur analyse et réflexion sur la vitalité de l'artère commerciale de la rue Saint-Jean. Ils en ont dégagé 4 facteurs-clés généraux : le type de commerce, le sentiment de sécurité, le stationnement et la distance de la rue commerciale du lieu de résidence. À partir de ces constats, les étudiants ont émis une proposition d'aménagement pour la rue Saint-Jean qu'il est possible de consulter à l'adresse suivante : <https://bourdonmedia.org/2017/06/20/amenagements-urbains-et-attractivite-de-la-rue-saint-jean/>

Le 20 juin, une autre conférence a permis de présenter l'expérience des usagers du secteur du programme particulier d'urbanisme de la colline Parlementaire. Sous la direction de Mme Geneviève Cloutier, la recherche des étudiants de l'Université Laval visait à tester des outils permettant de mieux comprendre l'ambiance et l'appropriation du territoire à l'étude. Ils en ont tiré 5 compléments d'orientations d'aménagements pour le PPU.

La dernière conférence a eu lieu le 4 décembre, M. Kévin Boiné, finissant de l'école d'architecture de l'Université Laval et titulaire d'une maîtrise en science de l'architecture, a présenté le fruit de sa recherche qui portait sur les îlots chaleurs urbains (ICU). Il s'agit d'un phénomène touchant particulièrement le quartier Saint-Jean-Baptiste. M. Boiné a démontré que l'encadrement étroit des rues par les bâtiments (canyon urbain) et une faible canopée sur rue sont en grande partie responsable des ICU dans le quartier. Au final, les connaissances qu'il a partagées sont porteuses de pistes d'intervention dans le cadre d'éventuels projets urbains tels que les rues conviviales.

Les deux études présentées le 8 et 20 juin sont diffusées sur la page du conseil de quartier de la Ville de Québec à l'adresse suivante : https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintjeanbaptiste/documents.aspx

La publicité des conférences a été faite par l'intermédiaire notre page Facebook et par la plateforme numérique *Le Bourdon du Faubourg*. Les invitations ont également été envoyées par courriel aux abonnés du conseil de quartier et par la distribution d'affiches dans le quartier.

Grâce à la tenue de ces conférences, le conseil de quartier a pu, encore en 2017 :

- Dialoguer avec les résidants et entendre leurs opinions sur les divers enjeux touchant le quartier;
- Connaître davantage les caractéristiques propres du cadre bâti et des rues du quartier pour mieux pouvoir intervenir sur des projets d'aménagement urbain;
- S'informer des méthodes d'évaluation du territoire pour mieux représenter les besoins des citoyens lors de consultations publiques;
- Créer des liens avec une variété de spécialistes pour réfléchir sur des projets porteurs pour le quartier.

1.13 Visibilité du conseil de quartier

En attendant la mise en route d'un blogue géré par le conseil de quartier et dont le principe a été entériné par le CA, le seul moyen direct de communication reste la page Facebook nommée « conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste », hormis les communications transmises par courriels à la liste d'abonnés. Il est possible de la retrouver dans le moteur de recherche Facebook par l'acronyme « CQSJB».

Créée en novembre 2011, la page Facebook du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste page a atteint le nombre de 600 abonnés en novembre 2017 pour arriver à 628 le 31 décembre. Pour rappel, il y avait 343 abonnés au 31 décembre 2015 et 520 abonnés le 31 décembre 2016.

En 2017, le bouton "contact" de la page Facebook a surtout servi à des questions pratiques (stationnement, dégradations, sollicitations diverses, de résidants, mais aussi de la SDC).

En 2017, 12 informations ont dépassé le millier de personnes en termes de portée de la publication :

Comme en 2016, aucune publication sur Facebook n'a été payée par le CQSJB en 2017.

Au 31 décembre 2017, la page Facebook du conseil était administrée par Laurie Vallières, Fabien Abitbol et Francis-Olivier Angenot.

L'Infobourg, journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, a régulièrement parlé de certaines activités du conseil de quartier, ou a accordé de la place à l'un de ses administrateurs. L'Infobourg est diffusé en porte-à-porte sur la majeure partie du territoire du conseil de quartier. On le trouve également chez quelques commerçants et au Centre culture et environnement Frédéric-Back. Le conseil de quartier a acheté un quart de page dans L'Infobourg en fin d'année afin d'y présenter ses vœux.

Le Bourdon du Faubourg, media Internet lancé officiellement en juin 2017, parle fréquemment des rencontres, des consultations, ou des activités du conseil de quartier. Un partenariat a par ailleurs été conclu en 2017 entre les deux OBNL afin d'assurer davantage de visibilité au CQSJB.

Le CQSJB a participé en 2017 à deux fêtes sur la voie publique, toutes deux sur la rue Saint-Jean. En effet, en sus du stand traditionnellement tenu par des administrateurs en juin pour la fête de la SDC du quartier, un stand a été tenu en septembre à l'occasion de la Fête Arc-en-ciel.

En fin d'année, une carte de vœux a été envoyée par courriel aux abonnés habituels de la liste de diffusion ainsi qu'aux différents partenaires du conseil, et aux participants aux concours organisés par le comité responsable de l'embellissement.

1.14 Liens avec la Société de développement (SDC) Faubourg Saint-Jean

Le conseil de quartier a poursuivi sa démarche de développer des liens avec la SDC Faubourg Saint-Jean. Régulièrement au cours de l'année, Michel Hallé a rencontré la directrice afin de discuter des sujets et échanger des informations concernant le quartier. Lors de Saint-Jean-Baptiste en fête, les 17 et 18 juin 2017, le conseil de quartier était présent sous un chapiteau loué auprès de la SDC. Des membres du conseil de quartier étaient sur place pour discuter avec les citoyens et distribuer de la documentation concernant le quartier et les activités organisées par le conseil de quartier.

1.15 Représentation au comité de vigilance des activités portuaires

Le CQSJB siège au *Comité de vigilance des activités portuaires* (CVAP) à titre officiel depuis le 18 février 2016.

En 2017, le CVAP s'est réuni à neuf (9) reprises, soit six (6) rencontres régulières, deux (2) rencontres extraordinaires et une (1) rencontre annuelle d'information. Lors de certaines de ses rencontres, différents intervenants du milieu comme des entreprises utilisant les installations portuaires et des autorités publiques comme le Service de protection incendie ont effectué des présentations au CVAP, permettant à ses membres de mieux saisir les enjeux liés aux activités portuaires, les défis propres à chacun de même que les progrès réalisés. Certains membres du CVAP ont aussi eu l'occasion de participer à une visite des installations portuaires, le 20 novembre 2017.

Le 10 février 2017, en collaboration avec une firme de génie embauchée à titre de consultant, le CVAP a déposé un mémoire faisant état de ses préoccupations relativement au projet d'agrandissement du Port de Québec mieux connu sous le vocable « Beauport 2020 ». Ce mémoire a été déposé dans le cadre du processus de consultation publique de l'Agence

canadienne d'évaluation environnementale. Plusieurs préoccupations soulevées par le CVAP dans son mémoire ont été reprises par l'Agence canadienne dans ses demandes au Port de Québec.

Par ailleurs, le CVAP continue de suivre de façon régulière l'avancement de l'étude sur la qualité de l'air dans le secteur de la Basse-Ville.

1.16 Projet de loi 122 et projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a participé au regroupement de vingt-cinq (25) conseils de quartier de la Ville de Québec afin de s'opposer à la volonté du gouvernement du Québec d'abroger les dispositions concernant le processus d'approbation référendaire lors d'une modification à la réglementation d'urbanisme.

Des représentants de ce regroupement, dont M. Michel Hallé, vice-président du CQSJB, ont présenté, le 15 février 2017 devant la Commission parlementaire convoquée pour examiner le Projet de loi no 122, un mémoire demandant le retrait des dispositions abolissant le droit de recourir au processus d'approbation référendaire en matière d'urbanisme ainsi que des modifications à diverses lois municipales pour favoriser la participation citoyenne. Les mêmes demandes avaient été faites en 2016 lors des travaux parlementaires sur le Projet de loi no 109.

À la suite de l'entrée en vigueur du Projet de loi no 122, le gouvernement du Québec a publié un projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme visant à fixer des exigences relatives au contenu d'une politique de participation publique à être adoptée par la Ville de Québec. Un regroupement des conseils de quartier, auquel participaient des membres du CA du conseil de quartier, a déposé au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire des commentaires visant à bonifier ce projet de règlement dans le sens d'une meilleure participation active des citoyens lors d'amendement aux règlements d'urbanisme.

1.17 Révision du schéma d'aménagement de développement de Québec

Le conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a également déposé un mémoire et participé à la consultation publique liée à la révision du schéma d'aménagement et de développement de Québec. Le mémoire était basé sur le document de la Vision 2040, document énonçant la vision stratégique du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste pour 2040. Un accent à toutefois été mis sur la lutte aux îlots de chaleur et le patrimoine, en plus du document qui avait été remis à la consultation sur le projet de schéma l'année précédente.

3. Présentations par des professionnels de la Ville, des organismes, et des citoyens

1.18 Présentation de M. Slavko Sebez sur la qualité de l'air (17 janvier 2017)

Le présentateur : M. Slavko Sebez, l'expert-conseil en santé environnementale retraité de l'Institut National de Santé publique du Québec.

La présentation concernait la mauvaise qualité de l'air. Il ressort de celle-ci que cet enjeu touche plus particulièrement les personnes âgées, les malades et les enfants et ainsi, les quartiers populaires sont plus à risque lors de périodes de mauvaise qualité de l'air.

Les particules fines de 2.5 microns ont un véritable impact sur la santé. Les particules plus grosses sont plus facilement expulsées du système respiratoire et ont beaucoup moins d'impacts sur la santé des citoyen-ne-s.

Pour avoir une vue d'ensemble de la qualité de l'air, il est important de collecter les statistiques sur la mortalité, hospitalisation et symptômes cardio-respiratoires.

Avec les statistiques présentement collectées, il est possible d'estimer à 8% le nombre de morts prématurées dans la Ville de Québec dues à la pollution atmosphérique.

La probabilité de développer un cancer respiratoire est deux fois plus grande en basse-ville qu'à Sainte-Foy. Cette statistique peut, en partie, mais pas intégralement, être expliquée par le taux plus élevé de fumeurs et fumeuses en basse-ville qu'à Sainte-Foy.

Il existe un indice de qualité de l'air pour les particules fines de 2.5 microns avec les barèmes suivants : « bon » à moins 17.5 microgrammes par mètres cubes, « acceptables » entre 17.5 et 35 microgrammes par mètres cubes et « mauvais » à plus de 35 microgrammes par mètre cube. Or, il y a tout de même des impacts négatifs sur la santé respiratoire de citoyen-ne-s lorsque la concentration de particules fines est à moins de 17.5 microgrammes par mètre cube. Au fil des dix dernières années, la quantité des journées avec un indice de qualité de l'air « bon » est en baisse et le nombre de journées avec un IQA « mauvais » reste stable et fluctue surtout avec la température annuelle.

1.19 Présentation des rénovations de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste (17 janvier 2017)

La présentatrice : Mme Mylène Gauthier, directrice des projets des bibliothèques de la Ville de Québec

Le projet de rénovation de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste a été présenté.

Depuis 2013, toutes les statistiques d'utilisation sont à la hausse dans les bibliothèques de la Ville de Québec. Pour la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste durant l'année 2016, il y a eu 87 000 entrées et 107 000 prêts.

La bibliothèque Saint-Jean-Baptiste a été aménagée en 1980 dans l'église St Matthew et les seuls travaux majeurs dans celle-ci datent de 1995 pour améliorer la circulation de l'air dans le sous-sol de l'église.

L'objectif des rénovations est d'agrandir l'espace en réduisant la hauteur des rayons pour ainsi mettre en valeur le plafond et les vitraux. De plus, les rayons de livres seront disposés de façon à évoquer les bancs d'une église.

Il y aura un ajout de postes informatiques, une nouvelle section pour enfants, un plus grand espace entre les rangées et les rayons. Le système d'éclairage sera remplacé par des diodes électroluminescentes. L'isolation est présentement refaite par le service des immeubles de la Ville de Québec pour améliorer le confort dans la bibliothèque. Une borne électronique Découvrir Québec sera ajoutée avec le matériel d'information produit par le comité du patrimoine de la Ville de Québec.

1.20 Présentation du projet « Récoltes Urbaines » (7 février 2017)

Les présentateurs : Le collectif « Récoltes Urbaines »

Il s'agit d'un projet de réduction du gaspillage des récoltes des arbres fruitiers en territoire urbain de la Ville de Québec. Le collectif veut instaurer une collecte des fruits qui poussent sur le territoire de la Ville de Québec autant sur les terrains privés que publics. La récolte serait bénévole, un tiers de la récolte irait aux propriétaires des arbres récoltés, un tiers aux cueilleurs bénévoles et le dernier tiers à des organismes d'aide alimentaire.

Présentement, le collectif est à l'étape de rassembler l'information sur les divers propriétaires d'arbres fruitiers. Le quartier Vanier a une grande quantité d'arbres fruitiers sur des terrains privés. Pour ce qui est du centre-ville, il y a très peu d'arbres fruitiers sur les terrains privés.

Le principal objectif du collectif est la récolte des fruits.

1.21 Présentation du projet de modification du PPU de la Colline Parlementaire (7 mars 2017)

Le présentateur : M. Serge Bédard, conseiller en urbanisme au service de planification du territoire et environnement de la Ville de Québec

La proposition de modifications au PPU de la colline Parlementaire a été présentée.

Il y a quatre modifications qui concernent précisément le quartier Saint-Jean-Baptiste 1) une demande de modification de zonage pour le 80, Grande-Allée Est; 2) un programme d'acquisition d'immeubles pour l'îlot Saint-Vincent de Paul et l'îlot Lépine; 3) que la ville puisse commander des études d'impact patrimonial; 4) que l'arrondissement puisse accorder des dérogations mineures.

Dans le cadre de la consultation publique du 14 mars 2017 liée à la réouverture du Programme particulier d'urbanisme Colline Parlementaire, datant de 2009, le CA du conseil de quartier a, tout en répondant aux 4 questions liées à notre territoire, réitéré ses avis sur différentes problématiques: îlot Saint Vincent de Paul (usages, hauteurs, verdissement), lutte aux îlots de chaleur (plantation sur rue, végétalisation des murs et des toits, perméabilisation des sols asphaltés et bétonnés). La présentation faite le 14 mars a été ratifiée par la résolution CA-17-21 adoptée le 21 mars 2017.

1.22 Présentation du projet de Spot en Haute-Ville

Les présentateurs : François Bail et Eugénie Lessard, des étudiants à la maîtrise à l'école d'architecture de l'Université Laval

Le projet « Le Spot en Haute-ville » a été présenté. « Le Spot » est une initiative de l'association des étudiants de l'école d'architecture de l'Université Laval dont la mission est de faire rayonner le travail étudiant à l'extérieur des murs de l'Université. Leur mission est de transformer un site urbain délaissé en place publique éphémère et festive de juin à août. Les étudiants présentent un aperçu des réalisations des années précédentes. Cette année, les organisateurs ont choisi de s'installer en Haute-Ville. Après avoir évalué plusieurs sites, ils avaient initialement choisi le stationnement à l'entrée du Centre Frédéric Back. Toutefois, le projet a finalement été réalisé à l'Îlot des Palais dans le Vieux-Québec, étant donné l'opposition exprimée par certains citoyens riverains.

1.23 Consultation en amont sur le contingentement des restaurants et des bars (14 juin 2017)

La présentatrice : Mme Caroline Houde

Lors de la présentation, un portrait de l'occupation commerciale sur la rue Saint-Jean. Elle souligne que 13% des locaux commerciaux y sont vacants, ce qui correspond à la moyenne des autres SDC (14%). La SDC de la 3e Avenue a le taux le plus faible avec 4% de locaux vacants.

1.24 Projet immobilier au 500 rue Saint-Jean (ancienne boucherie Bégin) 13 décembre 2017

Les présentateurs : M. Sergio Avellan et M. Jean-Michel Munger

La permission d'occupation consiste à y autoriser un maximum de 12 logements, dont 2 logements au rez-de-chaussée avec un local commercial en front de la rue Saint-Jean, alors que la grille de spécifications prévoit un maximum de 8 logements et aucun au rez-de-chaussée. La permission prévoit également que les normes de la zone 13005Mb s'appliquent sur la petite partie dans la zone 13001Hb (gîte, norme des grands logements, % d'aire verte).

4. Activités de représentation des membres du conseil d'administration et appuis

Mme Laurie Vallières, M. Fabien Abitbol et M. Damien Morneau ont organisé le concours d'embellissement à deux volets. Le volet embellissement était ouvert aux résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste et le concours de photographie était ouvert aux résidents de la Ville de Québec. Grâce aux prix alléchants offerts par les commerçants du quartier, ce concours est en popularité croissante.

M. Louis Dumoulin et Mme Laurie Vallières organiseront avec le conseil de quartier du Vieux-Limoilou des activités pour célébrer le 25^e anniversaire de la création des conseils de quartier.

M. Louis Dumoulin et M. Michel Hallé sont membres du comité aviseur constitué pour appuyer M. Alain Samson dans ses représentations au sein du groupe de travail sur l'hébergement touristique.

Mme Véronique Samon, Mme Laurie Vallières, M. Fabien Abitbol et M. Francis-Olivier Angenot sont les administrateurs du blogue du conseil de quartier.

Mme Laurie Vallières, M. Fabien Abitbol et M. Francis-Olivier Angenot sont les administrateurs de la page Facebook du conseil de quartier.

M. Francis-Olivier Angenot est le représentant du CA du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste au Comité de vigilance des activités portuaires de Québec.

M. Michel Hallé représente le CA lors de rencontres avec la Société de développement commerciale (SDC) Faubourg Saint-Jean et dans les travaux concernant le projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Mme Véronique Samson est la représentante du CA auprès de la Table de concertation vélo des conseils de quartier avec Willem Fortin.

M. Louis Dumoulin est le représentant du CA auprès d'Espace Solidaire et du Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste.

M. Michel Hallé est le représentant du CA auprès du conseil d'administration du Bourdon média collaboratif.

Le conseil de quartier a appuyé le « Mémoire du Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec déposé dans le cadre de la consultation Mobilité durable et réseau structurant en Transport en commun ». Ce mémoire, inspiré de la Vision 2040 et du Plan d'action du conseil de quartier 2016-2019, a ensuite été présenté lors de la consultation publique de la Ville de Québec sur la mobilité durable.

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a salué les efforts réalisés par la Ville de Québec pour créer un réseau cyclable confortable, fonctionnel et sécuritaire accessible à l'ensemble de la population.

Le conseil de quartier a appuyé le projet de compostière situé dans la côte Badelard présenté par Mesdames Véronik Desrochers et Christyne Gagnon dans le cadre d'un écostage Katimavik.

5. Questions du public aux assemblées du conseil de quartier

Tout au long de l'année, les résidants ont eu le droit de parole afin d'émettre leurs commentaires sur la vie du quartier. Les questions du public touchaient principalement les enjeux suivants :

- L'hébergement touristique;
- Le déneigement;
- Les nuisances vécues par les résidents étant donné la présence de bars;
- Quelques interventions touchant le projet du Collectif Les Malcomodes;
- Avenir de l'Îlot Saint-Vincent de Paul;
- Émanation de fumée toxique d'un immeuble de la rue Berthelot;
- Contingemment des restaurants sur la rue Saint-Jean;
- Commémoration du 40e anniversaire du Comité Populaire SJB.

Cette période a permis de donner la parole à des résidants et à toute personne voulant présenter un projet touchant le quartier. Les projets présentés ont été notamment :

- Projet d'un collectif qui propose d'organiser la cueillette des fruits qui poussent sur le territoire afin d'en faire profiter à des organismes
- Informations sur un colloque sur le projet de loi 122 touchant les consultations publiques et la vie démocratique qui se tiendra à l'Université Laval ;
- Présentation du projet SPOT de l'École d'architecture ;
- Projet d'exposition historique et patrimonial (restaurant Le Projet);
- Présentation de la création du Bourdon du Faubourg;
- Publication d'un livre souvenir des expositions thématiques réalisées à l'église Saint-Jean-Baptiste.

6. États financiers 2017

Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

États des revenus, des charges et du surplus accumulé

(non vérifié)

Exercice terminé le 31 décembre 2017, avec chiffres correspondants de 2016

	2017	2016
REVENUS		
Subvention de la Ville de Québec		
Fonctionnement	1 442 \$	1 215 \$
P1 Conférences	0	750
P2 Embellissement	0	1 750
P3 Assemblé SJB	0	0
P4 Aninamation Parvis	0	620
P5 Mobilité durable	0	600
P6 Visibilité	1 500	0
Total Fonds d'initiative	1 500	3 720
Autres		
Caisse Desjardins du Plateau Montcalm	0	0
	2 942	4 935
CHARGES		
Fonctionnement	1 361	1346,08
P1 Conférences	95	967,72
P2 Embellissement	499	488,43
P3 Assemblé SJB	0	0
P4 Aninamation Parvis	620	0
P5 Mobilité durable	26	0
P6 Visibilité	461	0
Total Fonds d'initiative	1 701	1 456
	3 062	2 802
Revenu net (perte nette) de l'exercice	-120	2 133
Surplus accumulé au début de l'exercice	4 062	1 929
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	3 942	4 062

Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

Bilan

(non vérifié)

Au 31 décembre 2017, avec chiffres correspondants de 2016

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	4 321 \$	4 253 \$
Débiteurs	0	350
Actif à long terme		
Part de qualification (compte bancaire)	5	5
	4 326 \$	4 608 \$
Passif et Avoir propre		
Passif à court terme		
Comptes à payer	384 \$	546 \$
Avoir propre		
Surplus accumulés	3 942	4 062
	4 326 \$	4 608 \$

7. Annexes

INVITATION À UNE CONFÉRENCE **RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE SON QUARTIER**

Réflexions autour du faubourg Saint-Jean-Baptiste



Conférencière : Maryse Boivin, PhD

Avec la participation de David Peplaw, sociologue

Date : Mercredi le 11 janvier 2017 à 19h

Lieu : Centre culture et environnement Frédéric-Back

Adresse : 870 Avenue de Salaberry, Québec

Salle : 322-324 (3^e étage)

Après avoir soutenu ma thèse de doctorat portant sur *Le rôle du développement durable dans l'attractivité touristique urbaine*, les membres du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec m'ont offert de partager avec vous une séance de travail autour du même thème pour le quartier. Cette conférence se veut donc un adaptation des résultats de ma thèse à la situation du faubourg Saint-Jean-Baptiste et un lieu d'échange pour concevoir l'avenir du quartier. Un collègue sociologue, David Peplaw, partagera également ses réflexions avec nous.



INVITATION CONFÉRENCE



Présentation de l'étude menée par Ludyne Adjanooun, Yoan Lebel-Gaudreault, Sébastien Mackey et Camille Potvin, sous la direction de M. Owen Waygood

Artères commerciales de Québec : Proximité, accessibilité et fréquentation

Face à la concurrence féroce des centres commerciaux et des magasins à grande surface, les rues commerciales doivent trouver le moyen de se démarquer, notamment en misant sur une identité et une ambiance distinctes, mais aussi en favorisant une plus grande accessibilité pour tous les modes de transport. À Québec, 84% des déplacements effectués pour du magasinage sont réalisés en automobile lors d'une journée typique. Néanmoins, cette proportion est bien inférieure pour les artères commerciales étudiées, où la part modale du transport en commun et des transports actifs est supérieure à 50%.

L'étude présentée lors de cette soirée s'intéresse donc au lien entre la mobilité et les facteurs qui influencent l'attractivité commerciale de l'avenue Cartier, de la rue Saint-Jean et de la rue Saint-Vallier Ouest.

« [...] la proximité au domicile est nettement plus importante dans le choix d'un lieu de magasinage que la disponibilité et le prix du stationnement. »



Illustration par Camille Potvin

L'évènement
aura lieu le jeudi
8 juin 2017, à
19h, au Centre
Frédéric Back,
salle 322-324.

Entrée libre

INVITATION CONFÉRENCE

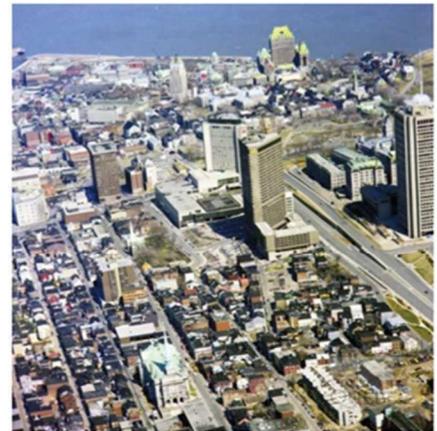


Présentation de l'étude menée par Catherine Delisle, Pier-Luc Dufour, Marc-Antoine Métivier et Maude-Amélie Verville.

Sous la direction de Geneviève Cloutier, professeure adjointe

Récits et croquis d'une centralité en mal d'identité:

la saisie de l'expérience et des
représentations comme outil de diagnostic



La colline Parlementaire de Québec, lieu des pouvoirs publics et politiques de la province, est un espace hétéroclite, composé à la fois des témoins de l'époque du faubourg Saint-Louis, des héritages issus de la rénovation urbaine et des constructions modernes. Récemment, une volonté d'appuyer le développement de la colline a mené à l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU). Toutefois, ce dernier ne semble pas suffisant pour dynamiser le secteur.

Qu'est-ce que l'expérience des usagers peut nous apprendre sur les problèmes qui persistent et les pistes d'intervention pour y répondre?

Secteur de la colline parlementaire tel que vu selon le PPU



Source: Ville de Québec. 2010. Programme Particulier d'Urbanisme

mardi le 20 juin
2017, à 19h,
au rez-de-chaussée de
Place Québec,
entrée au coin du boulevard
Honoré-Mercier et de la rue
Saint-Joachim

Entrée libre



Conférence

La chaleur urbaine en climat nordique: évaluation et représentation à l'échelle du piéton

Le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste vous convie à une conférence portant sur l'effet des îlots de chaleur urbains (ICU) expérimentés par les habitants et piétons du quartier. Tiré du mémoire de maîtrise de M. Boiné, cette conférence couvrira le phénomène ICU, le potentiel de représentation et quelques possibilités de solution d'atténuation.

Cette conférence s'insère de la démarche de reconnaissance du quartier comme un éco-quartier en évolution et, ainsi, profiter d'aménagements renforçant ses caractéristiques durables

Lieu Rez-de-chaussée de
Place Québec.

Accessible coin boul. Honoré-Mercier et rue Saint-Joachim.

Date et heure

Lundi 4 décembre, 19h

Titulaire d'une maîtrise en science de l'architecture de l'Université Laval, M. Kevin Boiné est spécialisé dans l'analyse de la chaleur urbaine. Il compte plusieurs publications scientifiques à son compte et s'est particulièrement distingué dans divers concours d'architecture au Québec.





Document Vision 2040 pour le quartier Saint-Jean-Baptiste par le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

« En 2040, le quartier Saint-Jean-Baptiste sera connu comme étant le premier écoquartier de la Ville de Québec. »

Faire du quartier Saint-Jean-Baptiste un milieu de vie :

- accueillant pour tous et adapté à tous, riche d'une forte mixité sociale, offrant un bâti de qualité, c'est-à-dire en bon état et architecturalement stimulant, tout en restant ouvert à une densification douce socialement acceptable, en quelque sorte un **milieu de vie attractif**;
- assurant une large diversité de fonctions résidentielles, commerciales, institutionnelles, culturelles et récréatives, accessibles à tous, pour une vie locale complète et animée, articulé autour d'une artère commerciale vivante où le caractère touristique du quartier est mis en valeur, en quelque sorte un **milieu de vie dynamique**;
- priorisant l'usage des transports actifs, ainsi que l'intermodalité et la multimodalité des transports, tant par la diversité de l'offre des services que par des aménagements sécuritaires pensés avant tout à l'échelle du piéton, selon une logique de vulnérabilité, pour un quartier où tous les modes de transport auraient leur place, en quelque sorte un **milieu de vie performant**;
- authentique et unique par la conservation et la mise en valeur de son patrimoine bâti, immatériel et naturel, renforcé par des espaces publics de qualité, des rues intimes et vivantes, et des espaces d'expression culturels et artistiques, en quelque sorte un milieu de vie durable;
- confortable en toute saison, jouissant d'un bon entretien et de mesures de verdissement, exempt de pollution et d'îlots de chaleur, valorisant les matières résiduelles, en quelque sorte un **milieu de vie résilient**;
- solidaire et fier, uni autour d'un fort sentiment d'appartenance, impliqué dans la vie démocratique de la Ville, connecté à ses partenaires et aux quartiers voisins, résolument tourné vers la vie communautaire, gardant ses résidents

et ses usagers au cœur de ses décisions, tout en tirant profit des nouvelles technologies de l'information et des communications afin d'optimiser l'utilisation des infrastructures existantes (concept de "ville intelligente"), en quelque sorte un **milieu de vie efficient**.

Pour un milieu de vie attractif, il faut...

- Adapter les programmes d'accès à la propriété et de rénovation des bâtiments existants aux réalités du quartier Saint-Jean-Baptiste;
- préserver l'abordabilité et l'accessibilité des logements (logement social);
- évaluer l'acceptabilité sociale de tous les projets de densification du quartier;
- poursuivre la lutte aux graffitis indésirables.

Pour un milieu de vie dynamique, il faut...

- Mettre en place des programmes de mise en valeur de la rue Saint-Jean extra-muros afin d'en faire un attrait suprarégional, tout en assurant une desserte adéquate du quartier;
- renforcer le potentiel touristique du quartier;
- restreindre la circulation automobile sur la rue Saint-Jean (entre l'avenue Turnbull et l'avenue Honoré-Mercier) en limitant l'accès aux piétons, aux cyclistes, aux services de transport en commun, aux services d'urgence et aux services de livraison;
- réviser le contingentement commercial;
- envisager une nouvelle catégorie fiscale pour les commerces de proximité.

Pour un milieu de vie performant, il faut...

- Encourager la mobilité durable en préservant une bonne desserte en transport collectif, en favorisant l'utilisation du vélo et de la marche (efficacité des déplacements, maillage des itinéraires piétons et cyclables, stationnements pour vélos, etc.);
- développer un réflexe piéton et cycliste pour chaque réaménagement de rue (larges trottoirs, avancées de trottoirs aux intersections, zones de traversées sécurisées, etc.);
- donner la priorité aux piétons lors d'un appel de traverse aux feux de circulation dès la première séquence;

- mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation;
- abaisser la vitesse de circulation des véhicules motorisés à 30 km/h dans les rues résidentielles du quartier;
- encourager le développement de rues partagées.

Pour un milieu de vie durable, il faut...

- Préserver et valoriser le patrimoine bâti, immatériel et naturel du quartier, particulièrement de l'église Saint-Jean-Baptiste, de l'enclos Saint-Matthew et de la falaise en bordure des rues Saint-Réal et Lavigueur;
- mettre en place un programme de verdissement des infrastructures publiques (bâtiments publics, trottoirs, bordures de rues, parcs);
- encourager l'agriculture urbaine (toits, portes-cochères, parcs, serres, etc.) par la mise en place de programmes ou de jardins communautaires;
- enfouir les fils électriques;
- alléger les règles de l'art urbain afin de favoriser l'expression artistique sous de nouvelles formes;
- diffuser les outils déjà existants de mise en valeur culturelle du quartier;
- développer une signature visuelle unique au quartier (mobilier urbain, utilités publiques, etc.).

Pour un milieu de vie résilient, il faut...

- Mettre en place des mesures concrètes pour la lutte aux îlots de chaleur ;
- travailler en collaboration avec les services de la Ville pour un meilleur contrôle des eaux de ruissellement (toits verts, ouvrages de rétention des eaux de pluie, bassins de rétention, perméabilisation des places publiques/stationnements, etc.);
- poursuivre les efforts de mobilisation citoyenne pour la suppression des poussières provenant du Port de Québec;
- mettre en place une gestion environnementale efficace des matières résiduelles, intégrant le compostage des matières organiques et une valorisation du recyclage (par exemple, par un système de récupération collectif du verre).

Pour un milieu de vie efficient, il faut...

- Mettre à profit l'expérience du Conseil de quartier et de ses partenaires pour favoriser la participation citoyenne dans les prises de décision en urbanisme et dans l'aménagement du territoire;
- étendre le processus d'approbation référendaire a tous les règlements de zonage y compris ceux adoptés à la suite de l'adoption d'un plan d'urbanisme et d'un PPU;
- s'inspirer de nouvelles technologies de participation citoyenne (par exemple, la plateforme de consultation Potloc) pour bonifier les démarches.



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Plan d'action 2016-2019

Adopté le 21 juin 2016

Activités	Responsables	Partenaires
Répondre au mandat de consultations publiques de la Ville de Québec	Conseil d'administration	Ville de Québec
<ul style="list-style-type: none"> • Mener, au besoin, des consultations publiques sur les sujets touchant le quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à profit l'expérience du Conseil de quartier et de ses partenaires pour favoriser la participation citoyenne dans les prises de décision en urbanisme et dans l'aménagement du territoire 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des représentations pour étendre le processus d'approbation référendaire à tous les règlements de zonage y compris ceux adoptés à la suite de l'adoption d'un plan d'urbanisme et d'un PPU 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des consultations sur les projets de construction et la révision du règlement d'urbanisme 		
<ul style="list-style-type: none"> • S'inspirer de nouvelles technologies de participation citoyenne (par exemple, la plateforme de consultation potluck) pour bonifier les démarches 		
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une consultation publique sur le sujet de notre éco-quartier 		

Activités	Responsables	Partenaires
<p>Assurer le suivi des dossiers d'aménagement de parcs et de rues</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être informé sur la réglementation sur les parcs • Favoriser un meilleur éclairage des parcs et des lieux publics (Ex. : Cimetière St Matthew, rue Saint-Jean) • Optimiser les espaces de stationnement hors et sur rue ainsi que créer des îlots de fraîcheur • Appuyer tout projet de rues partagées en vue d'en accroître le nombre • Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation • Abaisser la vitesse de circulation des véhicules motorisés à 30 km/h dans les rues résidentielles du quartier • Participer à la promotion du verdissement des rues et des ruelles 	<p>Conseil d'administration Comité mobilité durable Comité embellissement</p>	<p>SDC du Faubourg Saint-Jean Diocèse anglican (Cimetière St Matthew) Ville de Québec</p>
<p>Participer à l'animation et à la vie du quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les liens avec les autres organismes du quartier concernés pour l'animation du parvis pour l'animation du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste ainsi que la réalisation d'une vitrine de notre éco-quartier • Collaborer avec les organisations d'événements destinés aux citoyens du quartier 	<p>Conseil d'administration</p>	<p>Comité populaire Saint-Jean-Baptiste Comité du patrimoine École Saint-Jean-Baptiste SDC du Faubourg Saint-Jean</p>

Activités	Responsables	Partenaires
Soutenir la mise en valeur du patrimoine du quartier Saint-Jean-Baptiste	Conseil d'administration	Comité du patrimoine Espace solidaire Autres conseils de quartier
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en valeur des vitraux de l'église St. Matthew et Saint-Jean-Baptiste 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des programmes de mise en valeur de la rue Saint-Jean extra-muros afin d'en faire un attrait suprarégional, tout en assurant une desserte adéquate du quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec le Comité du patrimoine pour la mise en valeur et la diffusion des aspects patrimoniaux du quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec Espace solidaire pour tout projet visant la réouverture de l'église Saint-Jean-Baptiste pour notamment des usages communautaires 		
<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les conseils de quartier concernés pour la conservation du caractère particulier de la Grande-Allée (Ex. : Église Saint-Cœur-de-Marie) 		

Activités	Responsables	Partenaires
<p>Travailler à la création d'un environnement sain et de qualité</p>	<p>Conseil d'administration Comité embellissement Comité mobilité durable</p>	<p>Comité populaire Saint-Jean-Baptiste École Saint-Jean-Baptiste SDC du Faubourg Saint-Jean Comité de vigilance des activités portuaires de Québec Ville de Québec</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les activités du Comité embellissement du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste 		
<ul style="list-style-type: none"> • Alimenter et partager notre vision d'éco-quartier par le biais notamment de conférences 		
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la réalisation de projets de verdissement 		
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la lutte aux tags et aux graffitis indésirables 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des mesures concrètes pour la lutte aux îlots de chaleur 		
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en collaboration avec les services de la Ville pour un meilleur contrôle des eaux de ruissellement (toits verts, ouvrages de rétention des eaux de pluie verts, bassin de rétention, perméabilisation des places publiques/stationnements etc.); 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une gestion environnementale efficace des matières résiduelles, intégrant le compostage des matières organiques et une valorisation du recyclage (par exemple, par un système de récupération collectif du verre). 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire le lien avec l'École Saint-Jean-Baptiste pour des usages communautaires et dans ses activités de verdissement 		
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir des liens avec le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste pour l'offre diversifiée de logements accessibles et abordables dans le quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les programmes d'accès à la propriété et de rénovation des bâtiments aux réalités du quartier Saint-Jean-Baptiste 		
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les efforts de mobilisation citoyenne pour la suppression des poussières provenant du Port de Québec; 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des représentations sur les dossiers concernant le Port de Québec 		

Activités	Responsables	Partenaires
Identifier et mitiger les irritants liés aux déplacements dans le quartier	Conseil d'administration Comité mobilité durable	Comité populaire Saint-Jean-Baptiste Autres conseils de quartier Ville de Québec
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions du Comité mobilité durable du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste 		
<ul style="list-style-type: none"> • Suivre la mise en œuvre du Plan de mobilité durable et continuer à faire la promotion des rues partagées, modèle de circulation routière qui respecte les principes du développement durable et de la santé publique 		
<ul style="list-style-type: none"> • Restreindre la circulation automobile sur la rue Saint-Jean (entre l'avenue Turnbull et l'avenue Honoré-Mercier) en limitant l'accès aux piétons, aux cyclistes, aux services de transport en commun, aux services d'urgence et aux services de livraison 		
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la mobilité durable en préservant une bonne desserte en transport collectif, en favorisant l'utilisation du vélo et de la marche (efficacité des déplacements, maillage des itinéraires piétons et cyclables, stationnements pour vélos, etc.) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un réflexe piéton et cycliste pour chaque réaménagement de rue (larges trottoirs, avancées de trottoirs aux intersections, zones de traversées sécurisées, etc.) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Donner la priorité aux piétons lors d'un appel de traverse aux feux de circulation dès la première séquence 		
<ul style="list-style-type: none"> • Concerner le conseil de quartier de Saint-Roch pour établir des liens piétons sécuritaires entre la haute et la basse-ville 		
<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer tout projet d'enfouissement des fils pour éliminer les poteaux électriques dans le quartier 		

Activités	Responsables	Partenaires
Augmenter la visibilité du conseil de quartier	Conseil d'administration	Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Info-Bourg) Commerçants du quartier Ville de Québec Université Laval
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les espaces publics du quartier pour faire la démonstration des atouts d'un éco-quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le logo du conseil dans les communications officielles 		
<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser de l'information concernant nos activités dans les médias écrits et électroniques (Ex. : Info-Bourg) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et gérer un blogue pour diffuser notamment de l'information concernant le conseil de quartier et nos activités 		
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les réseaux sociaux pour diffuser de l'information concernant nos activités (Ex. : Facebook) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Afficher des informations concernant le conseil dans les lieux publics du quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Distribuer les documents de vision d'éco-quartier et de promotion du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste 		
<ul style="list-style-type: none"> • Distribuer des cartes de vœux de fin d'année 		
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et développer des liens avec des partenaires externes et des organismes du milieu (Ex. : Université Laval, École d'architecture) 		
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que la Ville de Québec rend disponible les documents produits par le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste 		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire reconnaître le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste comme étant un acteur incontournable dans la mise en valeur du quartier 		

Activités	Responsables	Partenaires
Travailler à la révision du plan directeur de quartier à la lumière du projet d'éco-quartier et de la vision 2040	Conseil d'administration	Comité populaire Saint-Jean-Baptiste Autres conseils de quartier Ville de Québec
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une planification stratégique de notre quartier en fonction de notre vision d'éco-quartier et de notre vision 2040 		
<ul style="list-style-type: none"> • Consolider la collaboration des fonctionnaires de la Ville de Québec pour que les orientations du plan directeur servent de guide pour la prise de décision lors d'interventions sur le quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer le plan directeur du quartier révisé aux autres conseils de quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'atteinte des objectifs du plan directeur révisé 		
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la pertinence d'adopter une charte de vie du quartier à laquelle pourraient adhérer les résidents 		
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'acceptabilité sociale de tous les projets de densification du quartier 		
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le potentiel touristique du quartier (Ex. : Culturel, patrimonial et commercial) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Réviser le contingentement commercial 		
<ul style="list-style-type: none"> • Envisager une nouvelle catégorie fiscale pour les commerces de proximité 		
<ul style="list-style-type: none"> • Réactiver la table de concertation des conseils de quartier de l'Arrondissement La Cité-Limoilou 		